



**EPTB Charente**

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente



# Projet de Territoire Aume-Couture

## Comité de Territoire n° 7

Mardi 26 Juin 2018  
Saint-Fraigne

# ORDRE DU JOUR

**1 - Présentation de l'avis de la CLE**

**2 - Point d'avancement réglementaire**

**3 - Présentation du cahier des charges sur la révision des seuils de gestion**

**4 - Point d'avancement sur la mise en œuvre du programme d'actions**

# 1 - Présentation de l'avis de la CLE

## Commission Locale de l'Eau du 7/11/2017

**Avis favorable** pour le Projet de Territoire Aume-Couture

27 voix POUR, 11 voix CONTRE

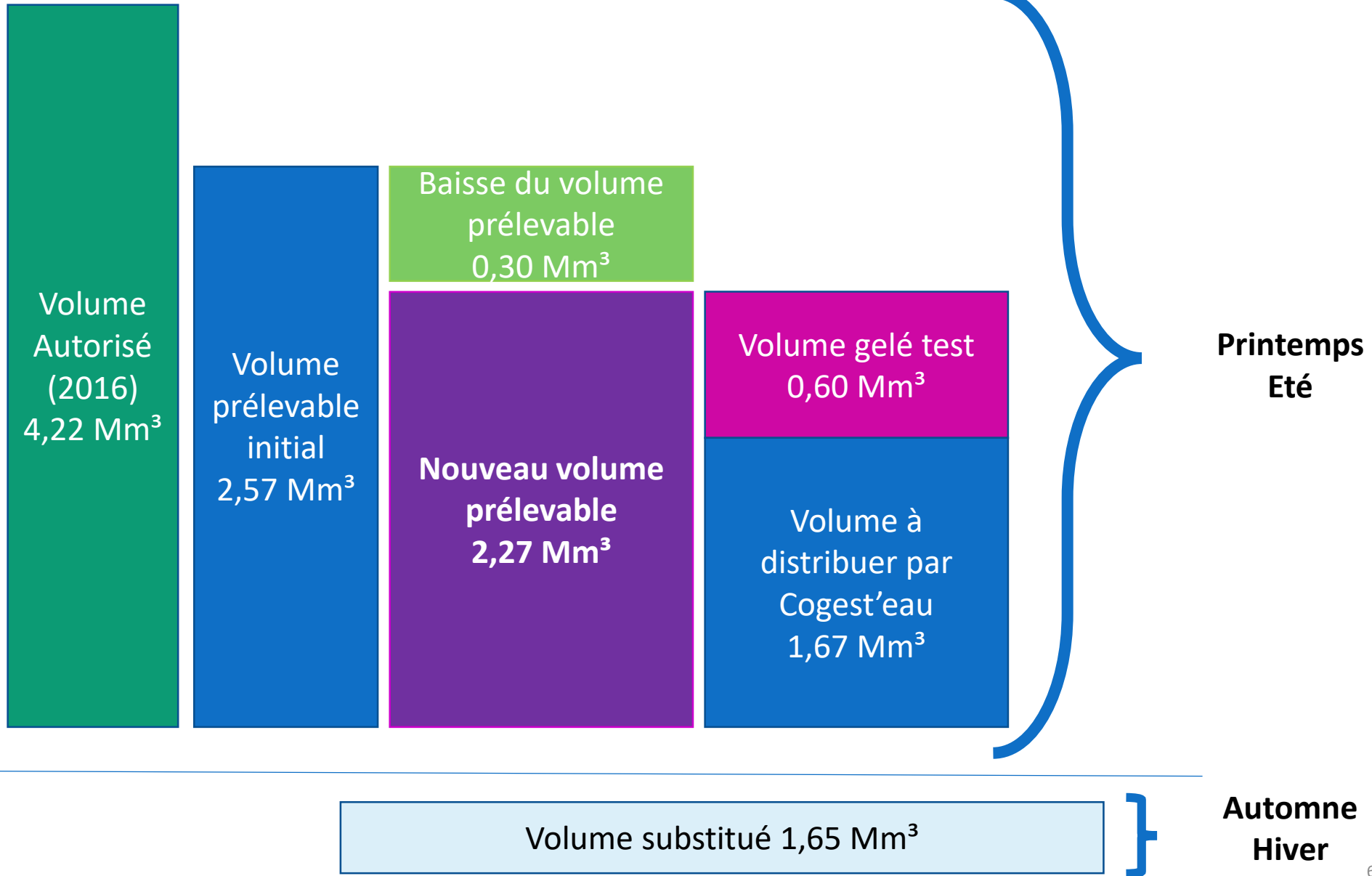
### **3 points de vigilance :**

- Engager l'étude de **révision des indicateurs et seuils de gestion dès 2018** avec un objectif d'application fin 2019 de manière à ce que les seuils soient cohérents avec l'état du milieu.
- Rendre compte de **l'évolution du projet** (actions, analyses...) lors de **2 comités de territoire par an** et d'une **réunion de la CLE** pour faire le point sur le suivi du Projet de Territoire associé à un suivi budgétaire par fiche-action.
- Assurer un **suivi des prélèvements hivernaux** (remplissage) et révision éventuelle des indicateurs et des seuils de remplissage hivernaux dans un calendrier à définir.

# 2 – Point d'avancement réglementaire

Présentation DDT16

## Information concernant les volumes



# **3 – Présentation du cahier des charges sur la révision des seuils de gestion**

## Plan du cahier des charges

Article 1 – Maitrise d’ouvrage

Article 2 – Contexte

Article 3 – Forme et objet de l’étude

Article 4 – Contenu de la prestation

Article 5 – Déroulement de l’étude

Article 6 – Livrables attendus

Annexe (composition du comité de territoire)



## **Article 2 - Contexte**

**Le Bassin Versant de la Charente**

**Le Bassin de l'Aume-Couture**

**Le Projet de Territoire Aume-Couture**

**Autres éléments de contexte**

**Les dispositions du SAGE Charente**

**Le changement climatique**

**La gestion de l'étiage**

## Article 3 – Forme et Objet de l'étude

Rappel sur les seuils de gestion actuels

Objectif de l'étude : Proposer de nouveaux indicateurs et/ ou de nouveaux seuils représentatifs de l'état quantitatif à l'échelle de l'ensemble du bassin.

Au total 5 propositions à soumettre aux services de l'état en fin d'année 2019:

<b>2 stades de restriction en période printanière  (1<sup>er</sup> avril - 14 juin)</b>	Seuil d'alerte printanier
	Seuil de coupure printanier
<b>3 stades de restriction en période estivale  (14 juin - 31 octobre)</b>	Seuil d'alerte estival
	Seuil d'alerte renforcée
	Seuil de coupure

## **Article 4 – Contenu de la prestation**

Proposition de prestation en 3 phases :

### **Phase 1 : Analyse de l'hydrologie et de la piézométrie**

1A – Analyse du réseau de mesure et de sa pertinence

1B – Analyse des données disponibles

### **Phase 2 : Détermination des relations nappe / rivière**

**Phase 3 : Proposition d'indicateurs et de seuils de gestion pour la période d'étiage**

Possibilité pour les candidats de proposer des alternatives

## Article 4 – Contenu de la prestation

### Phase 1 : Analyse de l'hydrologie et de la piézométrie

#### 1A – Analyse du réseau de mesure et de sa pertinence

- Compléter analyse EDL + étendre à l'ensemble des stations
- Bilan et critique des stations actuelles (étiage & hautes eaux)
- Analyse détaillée des données : qualité & fiabilité
- Recherche d'autres indicateurs (assecs, sources...)
- Pertinence du réseau piézométrique existant

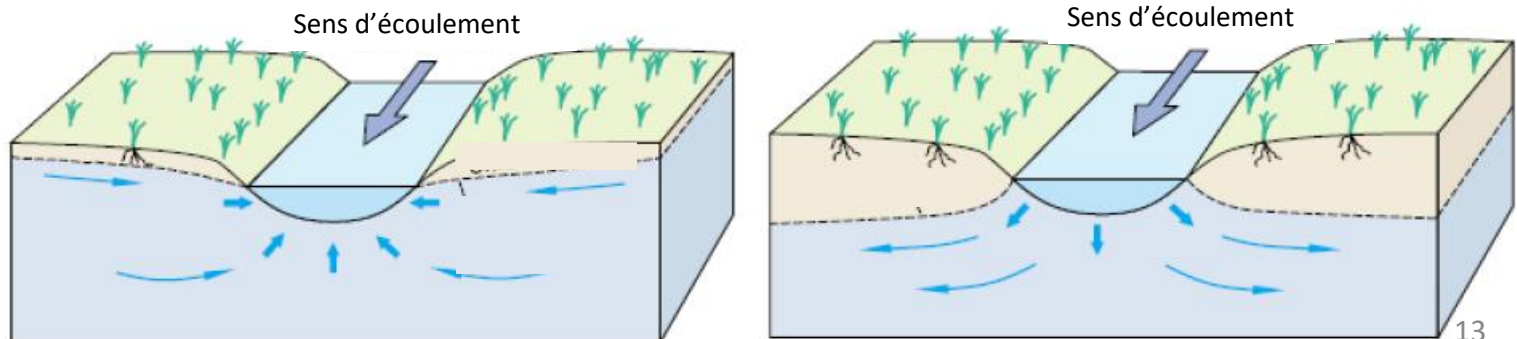
#### 1B – Analyse des données disponibles

- Estimation des débits caractéristiques (étiage et période de hautes eaux)
- Déterminer variations annuelles et interannuelles de la nappe d'acc.
- Déterminer période de recharge et période de vidange
- Réalisation carte piézo en période de recharge et d'étiage

## Article 4 – Contenu de la prestation

### Phase 2 : Détermination des relations nappe / rivière

- Qualifier l'interdépendance cours d'eau / eaux souterraines
- Prise en compte de l'environnement et des prélèvements en nappes
- Analyse via piézomètres existants (réseau Cogest'eau)  
voire via suivi spécifique (méthodologie et cout à préciser)
- Déterminer représentativité des niveaux de la nappe  
d'accompagnement par rapport aux débits des cours d'eau du bassin



## Article 4 – Contenu de la prestation

### Phase 3 : Proposition d'indicateurs et de seuils de gestion pour la période d'été

→ Proposition méthodologie

→ Proposition indicateurs et valeurs des seuils pour :

2 stades de restriction en période printanière (1 <sup>er</sup> avril - 14 juin)	Seuil d'alerte printanier
	Seuil de coupure printanier
3 stades de restriction en période estivale (14 juin - 31 octobre)	Seuil d'alerte estival
	Seuil d'alerte renforcée
	Seuil de coupure

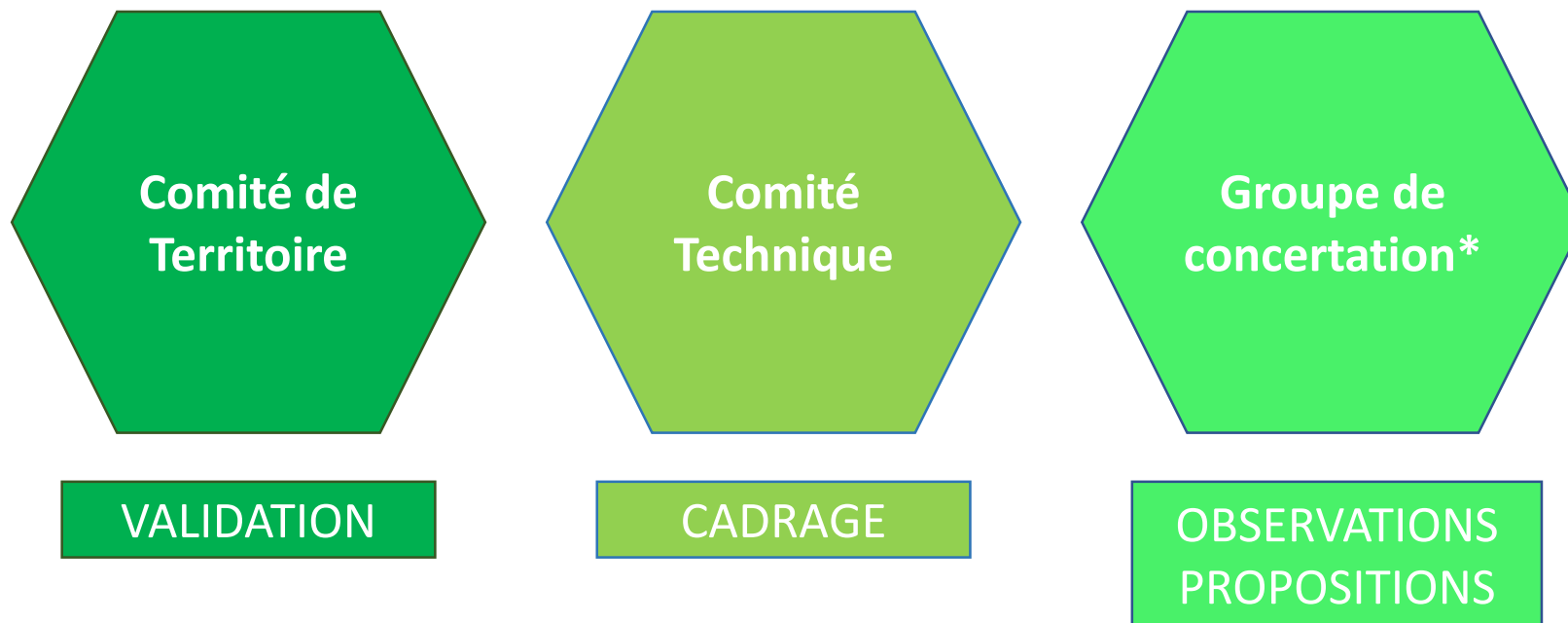
+ Modalités de gestion en cas de franchissement des seuils

***Concernant la période de hautes eaux (1<sup>er</sup> novembre – 31 mars) :***

***Propositions des seuils hivernaux (remplissage des RS) dans le cadre de l'étude par la CACG, mandatée par l'ASA Aume-Couture***

## Article 5 – Déroulement de l'étude

Les instances pour le suivi des prestations :



\*Composition du Groupe de concertation : Chambre d'agriculture, EPTB Charente, Fédé pêche 16, SIAHBAC (SMABACAB), APN, Cogest'eau, ASA Aume-Couture...

## Article 5 – Déroulement de l'étude

Calendrier prévisionnel	Etapes de l'étude	Réunions
<b>Septembre 2018</b>	<b>Lancement de l'étude (Cadrage, présentation de la méthodologie...)</b>	<b>Comité de territoire n°1</b>
<i>A déterminer</i>	Concertation sur les phases 1 et 2	Réunion groupe de concertation n° 1
<i>A déterminer</i>	Point d'étape phases 1 et 2	Comité technique n° 1
<b>Mars 2019</b>	<b>Présentation des phases 1 et 2</b>	<b>Comité de territoire n°2</b>
<i>A déterminer</i>	Point d'étape Phase 3	Comité technique n° 2
<i>A déterminer</i>	Concertation Phase 3	Réunion groupe de concertation n°2
<b>Septembre 2019</b>	<b>Présentation phase 3 et conclusion générale de l'étude</b>	<b>Comité de territoire n°3*</b>

*Durée de 12 mois*

*A/R à prévoir en fin d'étude pour la validation finale*



## **4 – Point d'avancement sur la mise en œuvre du programme d'actions**

### Le programme d'actions

#### AXE 1

Animation et communication autour du projet de territoire et du programme d'actions

#### AXE 2

Réduction de la pression de prélèvements sur les ressources superficielles en période estivale

#### AXE 3

Animation et maîtrise foncière/d'usage

#### AXE 4

Restauration de la fonctionnalité des milieux

#### AXE 5

Amélioration de la qualité des eaux

### Les dates clés

#### 5 Février

Prise de poste Animatrice Projets de Territoire

#### 23 Mars

1<sup>ère</sup> Réunion technique pour la mise en Œuvre de l'axe 3

#### 10 et 25 Avril

Réunion d'échanges « impact quantitatif » et « impact biodiversité » sur le projet de création des réserves de substitution

#### 14 Mai

Réunion de lancement Chambre d'agriculture

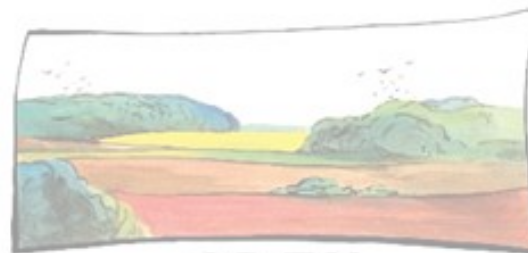
#### 6 Juin

Réunion d'information aux élus de la CDC Cœur de Charente

## 4.1. Présentation par la Chambre d'agriculture de la Charente



## 4.2. Présentation par le Conservatoire d'Espaces Naturels



CREN  
Poitou-Charentes

## 4.1. Présentation par la Chambre d'agriculture de la Charente



## 4.2. Présentation par le Conservatoire d'Espaces Naturels



**CREN  
Poitou-Charentes**

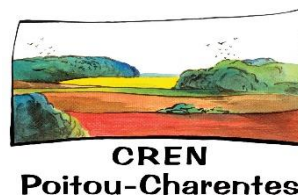
## 4.2. Présentation par le Conservatoire d'Espaces Naturels

### *Axe 3 : Animation et maîtrise foncière et / ou d'usage*

Cartographie et  
priorisation des  
parcelles

#### Objectifs :

- Travail collectif « restauration et/ou création de ZH »
- Identification des zones humides fonctionnelles ou à fort potentiel de restauration écologique (9 périmètres soit 450 ha)
- Acquisition de 150 ha de ZH à restaurer ou conserver



**23 Mars**  
**1<sup>ère</sup> Réunion technique**  
**Organisée par le CREN PC**



### 4.2. Présentation par le Conservatoire d'Espaces Naturels

**23 Mars**

**1<sup>ère</sup> Réunion technique organisée par le CREN PC**

But de la réunion :

- Présenter la méthodologie d'intervention du CREN
- Définir une méthodologie commune et mutualiser les connaissances pour la mise en œuvre de l'action

Les ZH potentielles ou fonctionnelles  
~ lit majeur des cours d'eau

Localisation des 9 périmètres →  
Prioriser les sous-bassins prioritaires  
identifiés dans le diagnostic du PT

Identification par le SMABACA de 13  
secteurs d'intérêt → à compléter par  
les différents partenaires

Méthodologie :

- Connaissances des acteurs locaux centralisées par le CREN
- Cartographie des zones d'intérêt
- Vérifications de terrain

# QUESTIONS DIVERSES

## Organisation demande de financement :

Gestion des demandes d'aides à l'AEAG, retour automatique à l'EPTB ?



## Prochaines échéances :

### **Comité de territoire mi-septembre :**

Présentation du dossier loi sur l'eau par la CACG, mandatée par l'ASA

### **Comité de territoire fin septembre / début octobre :**

Lancement de l'étude sur la révision des seuils de gestion

## Autre ?

# Merci de votre attention !

## Animateurs « Projets de Territoire » de l'EPTB Charente

**Romain  
OZOG**

05 46 74 02 90

07 78 98 74 97

[romain.ozog@fleuve-charente.net](mailto:romain.ozog@fleuve-charente.net)

**Marine  
DUGUÉ**

05 16 10 60 66

06 26 90 07 09

[marine.dugue@fleuve-charente.net](mailto:marine.dugue@fleuve-charente.net)



**EPTB Charente**  
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CHARENTE